

Pour un radiateur électrique



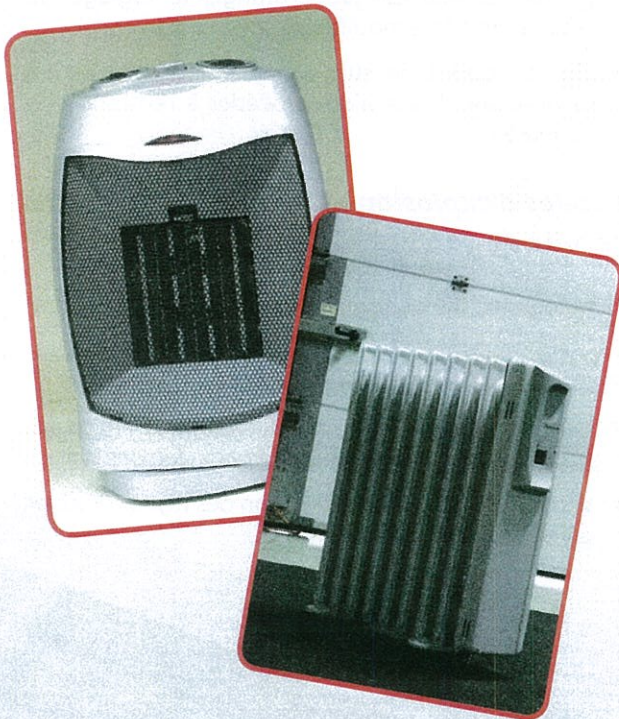
Risques d'incendie

Un radiateur électrique demande une installation puissante. Si l'installation n'est pas assez puissante ou si elle est défectueuse, elle peut surchauffer et déclencher un incendie.

- Assurez-vous que l'installation électrique est correcte et qu'elle supportera la puissance de l'appareil (un radiateur de 2000W utilise à lui seul une puissance de 10A).

Risques d'électrocution

- Ne manipulez pas l'appareil avec les mains mouillées, évitez la présence d'eau à proximité de l'appareil.



Pour toute info complémentaire, n'hésitez pas à composer le numéro vert du SPW.



Cette information est diffusée dans le cadre du Plan HP actualisé, coordonné par la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances.

<http://cohesionsociale.wallonie.be>



Service public de Wallonie
Secrétariat général
DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
Place Joséphine-Charlotte, 2 - B-5100 NAMUR (JAMBES)
Tél : 081/32.13.45 - dics@spw.wallonie.be

CHAUFFAGES D'APPOINTS : COMMENT LIMITER LES RISQUES ?



L'usage d'un chauffage d'appoint n'est pas sans danger.
Quelques précautions sont nécessaires.

Éditeur responsable : Ir Claude Delbeuck, Secrétaire général / SPW - Place Joséphine-Charlotte, 2 - 5100 Namur (Jambes)



Wallonie

